[illegible]

[illegible]

Académie de Musique.

L'engagement de la troupe dirigée par M. Daniel Fröhmann vient à terme aujourd'hui même. Pour ses adieux elle donnera, matinée et soirée : *The Charity Ball.*

Demain, début de M. K. Emmett, engagé pour une semaine avec une troupe que la presse américaine a souvent vantée.

Théâtre St-Charles.

Nous voici aux deux dernières représentations de M. John F. Sheridan, qui contribue si largement au succès de *Fun on the Bristol.*

L'alerte comique y est vraiment plein de gaîté, plein de verve dans le rôle burlesque de la Veuve O'Brien.

Demain commencent les représentations de M. Harry Lacy, qui se présentera au public du St-Charles dans sa meilleure pièce peut-être : *The Planter's Wife.*

Grand Opera House.

C'est aujourd'hui que finissent les représentations de Mme Jeffreys-Lewis qui, au cours de cette semaine, a fort intéressé ses auditoires par la façon dont elle a interprété ses rôles dans trois ouvrages : *Clotilde, La Belle Rusée, Forget-me-not.*

Aujourd'hui *Forget-me-not* en matinée et *La Belle Rusée*, en soirée.

LE PAPE ET LA FRANCE.—Le *Temps* nous apporte la dépêche particulière qui suit :

Rome, 22 décembre, 11 heures.

Léon XIII, parlant, avec un personnage, de son attitude envers la France, a déclaré que rien ne changerait pas les affaires du Panama qui, elles, le feront changer. Il est désolé de ce qui arrive, mais il pense que la forme du gouvernement n'y est pour rien. Il est convaincu, plus que jamais, des bons résultats de son attitude, parce que les électeurs comprendront la nécessité de choisir des gens honnêtes, ayant de bons sentiments.

L'oncle du jeune Toto est gravement malade.

Le soir, avant de se mettre au lit, le Gamin fait, en ces termes, sa touchante prière :

—Mon Dieu ! je vous en prie, conservez mon oncle François jusqu'aux étrennes !

Le facteur demande ses étrennes à Rapineau.

—Celui-ci met la main à sa poche. Puis, se ravisant :

—Décidément, pour ce que je vous donnerais, ce n'est vraiment pas la peine !

Leçon de cosmographie à Bébé.

—Dis-moi, chéri ! sais-tu pourquoi les jours diminuent de plus en plus vers la fin de l'année ?

Bébé, sans hésiter :

—Oui, petit père : c'est pour faire arriver plus vite les étrennes.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1892.

Considérant que le choix du sujet laissé à chaque concurrent, n'a pas produit les résultats qu'on en espérait, l'Athénée décide de revenir à l'ancien système.

M. le Président invite chacun des membres présents à proposer un sujet qui devra être traité *par les concurrents des deux sexes.*

Le sujet suivant réunissant la majorité des suffrages, est adopté :

DE LA PART PRISE PAR LES CRÉOLES DANS LES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES DE LA LOUISIANE.

PROGRAMME.

L'étendue du temps fixé pour le concours est de sept mois, du 15 juillet prochain au 16 février 1893.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe portant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents n'ayant des mentions honorables, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître son nom, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu le prix ne peut concourir.

Les manuscrits seront adressés au Président.

L'Athénée décide qu'un prix pour [illegible] en forme de médaille d'or sera [illegible] aux deux Sociétés Françaises Européennes, et immédiatement [illegible] partie du programme [illegible] ; ce prix sera décerné à chacune [illegible] qui, [illegible] ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents n'ayant des mentions honorables, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître son nom, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu le prix ne peut concourir.

Les manuscrits seront adressés au Président.

L'Athénée décide qu'un prix pour [illegible] en forme de médaille d'or sera [illegible] aux deux Sociétés Françaises Européennes, et immédiatement [illegible] partie du programme [illegible] ; ce prix sera décerné à chacune [illegible] qui, [illegible]

[illegible]

Soirée Musicale.

[illegible] Mme Charles Hachuel, [illegible] Mme George W. Wagner, [illegible] Mme Joseph Davis, [illegible] Mme Joseph Sicle, [illegible]

Violon : Ruth Upper, 10 ans, 428 rue Esplanade ; Gabriel Salas, 8 ans, 828 Tchoupitoulas ; George H. Huber, 6 ans, 97 Franklin ; Rosie Stevens, 7 ans, 1 Dumaine ; Alfred Hess, 9 ans, 828 rue Marais ; Elisabeth Hess, 9 ans, 828 rue Marais ; Frieser : Clémence Fabian, 12 ans, 317 rue Decatur ; Antonio Tonnah, 7 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis ; Henry Stark, 11 ans, Lazaret ; Amédée Mille